

03 mai 2020 -15:19

Appartient à Conseil des ministres du 2 mai 2020

## Indemnisation des avocats chargés de l'aide juridique de deuxième ligne

Sur proposition du ministre de la Justice Koen Geens, le Conseil des ministres a approuvé deux projets d'arrêté ministériel relatifs à l'indemnisation accordée aux avocats dans le cadre de l'aide juridique de deuxième ligne et au subside pour les frais liés à l'organisation des bureaux d'aide juridique.

Les projets fixent pour cette année la valeur de l'indemnisation des avocats à 75,09 euros. Les frais des bureaux d'aide juridique sont financés par un subside annuel correspondant à 8,108 % de l'indemnité.

Ces deux subsides sont financés par des crédits limitatifs et des crédits variables du Fonds d'aide juridique de deuxième ligne. Les crédits prévus dans le budget sont répartis comme suit :

	indemnisation des avocats	frais liés à l'organisation des bureaux d'aide juridique
crédits limitatifs	86.275.000 euros	6.995.000 euros
crédits variables	13.810.000 euros	1.120.000 euros

*Projet d'arrêté ministériel portant exécution de l'article 2 de l'arrêté royal du 20 décembre 1999 contenant les modalités d'exécution relatives à l'indemnisation accordée aux avocats dans le cadre de l'aide juridique de deuxième ligne et relatif au subside pour les frais liés à l'organisation des bureaux d'aide juridique*

*Projet d'arrêté ministériel portant exécution de l'article 6 de l'arrêté royal du 20 décembre 1999 contenant les modalités d'exécution relatives à l'indemnisation accordée aux avocats dans le cadre de l'aide juridique de deuxième ligne et relatif au subside pour les frais liés à l'organisation des bureaux d'aide juridique*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Koen Geens, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice,  
chargé de la Régie des bâtiments, et ministre des Affaires  
européennes  
Boulevard de Waterloo 115  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 542 80 11

Sieghild Lacoere  
Porte-parole  
+32 475 50 55 50  
[sieghild.lacoere@just.fgov.be](mailto:sieghild.lacoere@just.fgov.be)